



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Masques - Aide aux familles les plus précaires

Question écrite n° 31507

Texte de la question

M. Christophe Naegelen interroge M. le ministre des solidarités et de la santé sur la création d'une aide à l'achat de masques pour les familles les plus précaires. Partout en France, sont observés des signes de reprise de l'épidémie. En conséquence, l'application des gestes barrières s'impose pour toute la population française notamment par le port de masques, devenu obligatoire dans les lieux clos recevant du public. Néanmoins, l'achat de masques peut s'avérer être une charge financière difficilement supportable pour les familles les plus précaires, allant de 100 à 200 euros par mois pour une famille de deux enfants. Les annonces du ministère de la santé du jeudi 23 juillet 2020 vont dans le bon sens. Ainsi seraient distribués pour les 7 millions de Français les plus précaires, des masques gratuitement, par envoi postal. Au regard de la nécessité et de l'urgence d'un point de vue de santé publique que chacun puisse porter un masque, il l'interroge sur la mise en place de cette aide et sur les délais de distribution de ces masques.

Données clés

Auteur : [M. Christophe Naegelen](#)

Circonscription : Vosges (3^e circonscription) - UDI et Indépendants

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 31507

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : [Solidarités et santé](#)

Ministère attributaire : [Santé et prévention](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [28 juillet 2020](#), page 5078

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)